



## EXAMEN DE LA VUE

Les yeux de votre enfant sont examinés lors de la consultation du 12e mois et de la consultation du 30e mois.

L'examen de la vue permet de détecter la plupart des facteurs qui mènent au développement de l'amblyopie (œil paresseux) et de certains troubles oculaires graves. Le développement de la vue dure jusqu'à l'âge de 7-8 ans. Pour le bon développement des yeux de votre enfant, il est impératif que les problèmes oculaires soient identifiés tôt et, si nécessaire, traités de manière appropriée. Vous offrez ainsi à votre enfant un maximum de possibilités de développement.

## DÉROULEMENT DE L'EXAMEN

L'infirmière prend une photo des yeux de votre enfant. Votre enfant doit regarder droit dans l'objectif de l'appareil pour permettre une interprétation correcte. L'appareil évalue les yeux en se basant sur la réflexion de la lumière infrarouge sur la rétine.

Si le résultat du test oculaire est anormal, vous serez orienté vers un ophtalmologue.

L'EXAMEN DE LA VUE EST SÛR, INDOLORE, ADAPTÉ AUX ENFANTS ET GRATUIT.

Kind en Gezin détecte et suit les problèmes oculaires dans les premières années de la vie. Mais un contrôle reste nécessaire par après. Le Centre d'encadrement des élèves (Centrum voor Leerlingenbegeleiding - CLB) assure le suivi ultérieur des éventuels problèmes oculaires.

## PLUS D'INFO

Vous pouvez également trouver plus d'informations sur [kindengezin.be](http://kindengezin.be) (recherche : oogtest/examen de la vue) ou via le code QR ci-contre.



Opgroeien

Kind & Gezin